

## ORIENTATION

Les dispositions liées au redoublement sont modifiées par le **décret n°2024-228 du 16 mars 2024** (cf. fiches 5 et 19)

### PALIER 3E

- Il n'y a plus de commission de majoration de barème en 2<sup>de</sup> Pro, le bonus sera automatiquement accordé au regard de la décision d'orientation.
- Organisation d'une sécurisation des vœux post 3<sup>e</sup> en voie professionnelle
- Mise à disposition d'un bordereau destiné aux élèves de 3<sup>e</sup> en retour secteur pour la voie GT

### PALIER 2<sup>de</sup>

- Les demandes de 2<sup>de</sup> professionnelle vers une 1<sup>re</sup> professionnelle d'une autre spécialité ne font plus l'objet d'une commission départementale. Ainsi, il n'est plus nécessaire de constituer de dossier passerelle.
- Tous les élèves de 2<sup>de</sup> professionnelle GATL auront un vœu généré en 1<sup>re</sup> AGORA dès l'ouverture de l'application dans leur établissement, si celui-ci dispose de cette spécialité.  
Il sera nécessaire de compléter/modifier ce vœu pour les élèves souhaitant candidater dans d'autres filières (cf fiche famille des métiers)
- Il est nécessaire de transmettre à l'IEN-IO du district la liste des élèves de MLDS du niveau 2GT qui candidatent en 1<sup>re</sup> professionnelle ou en 1<sup>re</sup> technologique afin que leur candidature soit traitée équitablement par rapport aux autres élèves de 2<sup>de</sup> GT demandant la même formation.
- **Affectation en 1<sup>re</sup> G Nouveau lycée de Vincennes**  
A titre exceptionnel, l'affectation en 1<sup>re</sup> G au Nouveau lycée de Vincennes sera traitée par Affelnet-lycée.  
Les demandes d'affectation **à partir de la fiche d'aide à la saisie** sont à saisir dans l'application avant le 12 juin (**Code vœu : 09422023**).  
Les montées pédagogiques de 2<sup>de</sup> section internationale vers la 1<sup>re</sup> BFI du Nouveau lycée de Vincennes seront traitées au niveau départemental.

### AFFELNET-LYCEE (cf. fiche 8)

Sécurisation des vœux (cf. tutoriel : <https://orientation.ac-creteil.fr/orientation-et-affectation/>)

- Mise en place dans Affelnet du menu « Résultats provisoires » avec un module permettant le suivi des élèves non sécurisés et un module permettant de connaître les formations encore susceptibles d'accueillir des élèves au moment du tour principal (cf. guide technique).